

Société neuchâteloise de géographie
Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel



GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

GÉO-REGARDS

REVUE NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE **PATRICK RÉRAT** ET **DORIS WASTL-WALTER**

N° 4, 2011

**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE GÉOGRAPHIE ET
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse
www.alphil.ch
www.alphilrevues.ch

© Société neuchâteloise de géographie, www.s-n-g.ch
© Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/geographie

Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie est une revue à comité de lecture issue de la fusion du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* et de *Géo-Regards : cahiers de l'Institut de géographie*. Elle est référencée par la Bibliographie Géographique Internationale, Francis et Scopus.

Ce numéro a reçu le soutien de la commission des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

N° 4, 2011

ISSN 1662-8527

Abonnements	L'adhésion à la Société neuchâteloise de géographie comprend l'abonnement à <i>Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie</i> . Cotisations annuelles : membre ordinaire : 35.- ; couple : 60.- ; étudiant(e) : 20.- Abonnement (sans adhésion) : 33.- Société neuchâteloise de géographie Case postale 53 2006 Neuchâtel www.s-n-g.ch
Vente directe et librairie	Éditions Alphil-Presses universitaires suisses Case postale 5 2002 Neuchâtel 2 commande@alphil.ch
Vente version électronique	www.alphilrevues.ch
Rédacteur :	Patrick Rérat
Comité scientifique et de rédaction	Roger Besson, Katia Chardon, Frédéric Chiffelle, Antonio da Cunha, Blaise Dupuis, Pierre-Yves Jeanneret, Raoul Kaenzig, Béatrice Lapray, Sophie Marchand, Clémence Merçay, André Pancza, Étienne Piguet, Raffaele Poli, Mark Reinhard, Patrick Rérat, Hubert Rossel, Jean Ruegg, Valérie Sauter, Ola Söderström, Romaric Thiévent, Odile Tissot-Daguette.
Traduction des résumés :	Claude Fleischner, Hubert Rossel et les auteurs
Photos de couverture :	Mur entre Israël et la Palestine. Graffiti de Filippo Minelli et de Bansky.
Responsable d'édition :	Alain Cortat, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

ÉDITORIAL

MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT TRANSFRONTALIER

Ce numéro de *Géo-Regards* – publié par ailleurs 125 ans après la première parution de son prédécesseur, le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* – est consacré aux frontières et plus précisément aux relations et pratiques spatiales transfrontalières. Ceci n'est pas étonnant pour une revue qui paraît dans une région entretenant autant de traditions de mobilités transfrontalières¹. L'étude des frontières fait l'objet de surcroît d'une tradition établie en Suisse romande avec en premier lieu les travaux de Claude RAFFESTIN (1974, 1980, 1992).

Les frontières connaissent un regain d'intérêt notamment chez les géographes depuis une vingtaine d'années (NEWMAN, 2006 ; VAN HOUTUM *et al.*, 2005 ; WASTL-WALTER, 2011). Avec la chute du Rideau de fer en 1989, la carte géopolitique de l'Europe, et avec elle les frontières nationales, a en effet connu d'importants changements (MEINHOF, 2002 ; PAVLAKOVICH-KOCHI *et al.*, 2004 ; SCOTT, 2006). De nouveaux États ont été créés alors que d'autres ont disparu. Des accords internationaux ont modifié le caractère et la signification des frontières. L'Union européenne a été progressivement mise sur pied et différents traités – tels que celui de Schengen qui facilite les flux transfrontaliers des biens, des capitaux et des personnes – ont changé la physionomie de l'Europe de manière fondamentale et durable.

On évoque certes de temps à autre, à l'occasion par exemple des récentes élections présidentielles au Danemark ou en France, la possibilité de redonner aux États individuels le droit de contrôler les personnes à la frontière. Toutefois, les changements ont été si profonds et la mobilité transfrontalière (qu'elle soit quotidienne, résidentielle ou autre) tellement établie dans les régions bordant les frontières (et ce numéro en

¹ Les frontières ont retenu de longue date l'attention des géographes. En ce qui concerne le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, le premier numéro (1886) contenait un article intitulé « Les frontières de la Suisse (étude de géographie militaire) ». Cet article, rédigé par le premier lieutenant-instructeur A. Boillot, renvoie à la géographie d'état-major critiquée par Yves Lacoste dans son essai de 1976 au titre provocateur *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Autre contribution à relever, l'étude de Suzanne Daveau portant le titre *Déclin des rapports frontaliers avec la France aux limites du canton de Neuchâtel* et publiée en 1956. Cet article montre l'évolution de la frontière au cours des derniers siècles et plus particulièrement l'importance des pratiques spatiales transfrontalières (marchés, foires, main-d'œuvre, activités agricoles, etc.) qui ont été progressivement remises en question par la consolidation des États-nations et les crises de la première moitié du xx^e siècle. Ces articles peuvent être téléchargés sur le site <http://doc.rero.ch>.

donnera quelques exemples convaincants), qu'il sera très difficile de retourner, même de manière occasionnelle, aux anciens régimes de régulation.

L'approche théorique adoptée dans ce numéro de *Géo-Regards* consiste à regarder les frontières non plus comme des barrières, mais comme facilitant les relations et flux entre pays limitrophes. De nouvelles régions transfrontalières se sont en effet constituées sous l'effet des pratiques spatiales des individus qui, dans leur vie quotidienne, tirent parti des asymétries entre deux nations voisines (différentiels de régime fiscal, de marché du travail, de prix, etc.) (EHLERS *et al.*, 2001 ; FAIST, 2000 ; GROUPE FRONTIÈRE, 2004 ; KRAMSCH et HOOPER, 2004 ; PAASI et PROKKOLA, 2008 ; PERKMANN et SUM, 2002 ; WERLEN, 1995). Ainsi, l'émergence de régions transfrontalières n'est souvent pas initiée par les États eux-mêmes, mais par des acteurs individuels et privés. Ces derniers prennent en compte les avantages qu'ils peuvent tirer de la frontière plutôt que des considérations politiques plus larges. Les États font dès lors face à des développements qu'ils n'ont pas toujours souhaités ou anticipés, et qui nécessitent de leur part la définition de mesures et de moyens ad hoc (comme par exemple la gestion des flux de transports transfrontaliers).

Ce développement n'est pas confiné aux pays européens et se manifeste dans d'autres régions du monde. Des acteurs adoptent des stratégies et organisent leur vie en fonction des voisinages transfrontaliers, alors que les États n'ont fréquemment ni la volonté ni les moyens de contrôler cette mobilité. De même, les régions situées à la frontière sont souvent périphériques et moins développées que les régions urbaines et centrales. Ainsi, les États profitent des développements transfrontaliers qui font prospérer ces régions et qui, pour le moins, permettent d'y maintenir la population.

L'échelle joue un rôle central dans l'étude des frontières. Dans ce recueil d'articles, les échelles locales, régionales et nationales apparaissent comme essentielles à la compréhension des phénomènes étudiés. L'acteur ou actrice individuel(le) se trouve en effet face à des régulations législatives nationales dans un contexte local et régional caractérisé par certaines spécialisations économiques et par des traditions et connaissances variables de la langue, du marché et des villes ou villages de part et d'autre de la frontière. Parfois, les États changent les règles du jeu, ce qui oblige ces acteurs à adapter leurs tactiques et pratiques spatiales transfrontalières.

Les papiers réunis ici ont été présentés pour la plupart dans le cadre de sessions spéciales organisées à l'occasion du colloque *Border Regions in Transition* (BRIT XI) qui a eu lieu à Genève et Grenoble en septembre 2011. Fidèles à la ligne éditoriale de la revue, les contributions sont l'œuvre non seulement de géographes mais également de spécialistes d'autres disciplines (anthropologie, démographie, sociologie, etc.) et recouvrent des terrains débordant largement les frontières helvétiques.

Les douze articles se répartissent en quatre grands thèmes de l'étude des frontières :

- La mobilité quotidienne (travail, achat, etc.) dans le cas de frontières à la perméabilité croissante ;
- La gestion des flux transfrontaliers par la constitution d'une offre adéquate de transports publics ;
- La mobilité résidentielle transfrontalière, soit l'installation de ménages de part et d'autre d'une frontière ;
- Les conséquences de la création ou du renforcement d'une frontière sur les pratiques spatiales transfrontalières.

Mobilité quotidienne transfrontalière

Les flux qui traversent quotidiennement une frontière ont en premier lieu trait au travail frontalier – phénomène abordé dans les articles suivants sous l’angle des travailleurs, des associations et du tissu économique – ainsi qu’aux habitudes de consommation (tourisme d’achat).

BELKACEM et PIGERON-PIROTH s’intéressent au travail frontalier et à son impact sur le développement de la Grande Région, qui est à cheval entre le Luxembourg, l’Allemagne, la Belgique et la France. L’article montre que le travail frontalier a permis, dans les territoires de résidence, d’amortir la crise liée aux restructurations industrielles et de générer un certain regain démographique. Ce dernier a contribué à changer l’image des anciens sites sidérurgiques et favorisé le développement d’une économie résidentielle par la dépense des revenus des travailleurs frontaliers au niveau local. Dans les territoires d’emploi, le travail frontalier constitue un important facteur de développement économique en comblant de forts besoins en main-d’œuvre et en qualification, ainsi qu’en générant des ressources financières (par l’imposition des travailleurs frontaliers dans le pays où ils sont employés). Cette dynamique est toutefois également source de déséquilibres dont les principaux sont l’engorgement du trafic ainsi que, dans les territoires de résidence, une pression sur les prix de l’immobilier et la difficulté que rencontrent les entreprises locales à recruter de la main-d’œuvre qualifiée.

HAMMAN aborde la problématique des travailleurs frontaliers à travers leur prise en charge collective par différentes organisations. Cette main-d’œuvre est longtemps apparue comme peu défendable par les centrales syndicales nationales. Ce vide explique la montée en puissance d’associations de défense des frontaliers. L’auteur montre comment ces dernières se situent en permanence entre une posture syndicale et la défense d’une spécificité transfrontalière. Devant la complexité des systèmes institutionnels (nationaux et européens), les structures d’information des frontaliers se définissent par un entre-deux, à la fois syndicat et prestataire de services (conseils, etc.). Les contacts entre les différentes organisations et les administrations de part et d’autre de la frontière permettent la constitution et la circulation d’un « savoir » transfrontalier. Ces organisations participent ainsi à l’européanisation en faisant connaître aux niveaux national, régional et local les normes communautaires (libre circulation des personnes en matière de travail, etc.).

MUNZ appréhende une autre dimension du travail transfrontalier en s’intéressant à l’industrie horlogère helvétique. Il montre tout d’abord l’importance de la mobilité transnationale qui est constitutive du savoir-faire horloger dans l’Arc jurassien suisse (importance des travailleurs frontaliers, présence d’écoles horlogères des deux côtés de la frontière, etc.). Différents labels de certification ont été élaborés afin de caractériser la spécialisation et l’attractivité de l’Arc jurassien suisse en matière de production horlogère. Plus récemment, la catégorie « patrimoine horloger » est apparue pour souligner cet ancrage historique et promouvoir différents territoires. Ces modes d’appropriation du patrimoine horloger mettent toutefois en scène une histoire presque exclusivement liée à la Suisse. Selon l’auteur, ils rendent « invisibles » les différentes formes de mobilité transnationale et la dimension transfrontalière qui ont structuré et organisent aujourd’hui encore les activités horlogères en Suisse.

Les villes de Komárom (Hongrie) et de Komárno (Slovaquie) ont été séparées par le traité de Trianon en 1920. Comme le montre SIKOS, après une séparation de près de sept décennies, les conditions sont à nouveau réunies pour envisager un développement coordonné et un rapprochement entre les deux villes. Parmi les formes de mobilité transfrontalière, les déplacements liés à la consommation (le tourisme d'achat) prennent de l'importance. La proximité de la frontière crée un environnement particulier dans le commerce de détail, au sein duquel se développent une concurrence horizontale (entre les commerces de niveau similaire) et une concurrence verticale (entre les petits commerces, les coopératives, les chaînes de distribution à forte intensité capitalistique venant d'Europe de l'Ouest, etc.). La très forte concurrence commerciale et la perméabilité des frontières permettent aux consommateurs de déployer des stratégies et des pratiques d'achat tenant compte du cours entre le forint et la couronne (puis l'euro), et des différentiels de prix et de salaires.

Gestion des flux transfrontaliers

L'augmentation des flux traversant quotidiennement la frontière se heurte à des infrastructures de transports qui n'ont généralement pas été conçues dans une perspective transfrontalière. La gestion de la mobilité, notamment par les transports en commun, apparaît comme un enjeu important pour les collectivités territoriales concernées.

BEYER et REITEL ont étudié les réseaux de transports publics dans trois agglomérations transfrontalières (Sarrebruck, Strasbourg et Bâle) qui partagent de nombreuses caractéristiques (taille, flux de navetteurs, configuration des réseaux de transport, etc.). Pour ces auteurs, le renouveau de l'offre en transports publics se situe au croisement d'une double influence : le regain d'intérêt pour les alternatives à la voiture individuelle et l'ouverture des frontières en Europe. L'offre de transports collectifs peut être considérée comme un indicateur du degré d'intégration formelle des agglomérations transfrontalières. Elle peut également être utilisée pour structurer les régions transfrontalières (recherche de taille critique, ambition métropolitaine, etc.). Les auteurs montrent par une typologie la grande diversité des arrangements entre collectivités territoriales pour garantir une offre transfrontalière, et ils en identifient les principaux obstacles (complexité juridique, répartition différenciée des compétences, répartition des recettes et des charges financières, etc.).

En prenant le cas de la Regio Insubrica (Italie/Suisse), VIGANI analyse l'évolution des fonctions de la frontière et ses impacts. Dans une première phase, la frontière a joué un rôle de barrière avec la consolidation des États-nations et créé une distorsion dans un espace économique auparavant commun. La frontière est ensuite devenue un filtre permettant le passage de certains flux et la constitution d'une économie de frontière basée sur des « rentes différentielles » dues à la jonction de deux systèmes politico-économiques (implantation d'industries helvétiques recherchant une main-d'œuvre bon marché par exemple). Finalement, la frontière est devenue une zone de contact avec l'émergence d'une économie transfrontalière. L'augmentation de ces flux n'est pas captée par les transports publics et provoque de nombreuses congestions. Assurer la compétitivité de la région passe selon l'auteur par la constitution d'une métropole polycentrique irriguée par les transports publics. Ce projet est toutefois rendu difficile par le décalage entre les niveaux institutionnels compétents et le manque de moyens à disposition.

Mobilité résidentielle transfrontalière

La grande perméabilité de certaines frontières et l'existence de différentiels notamment sur le marché immobilier incitent des ménages à élire domicile d'un côté ou de l'autre de la frontière. Comme tout phénomène migratoire, la mobilité résidentielle transfrontalière est un processus sélectif dans le sens où elle concerne des groupes de population spécifiques.

COSTA et EGGERICKX montrent que l'ouverture des frontières et la construction européenne n'ont pas eu un impact uniforme sur les différents espaces frontaliers belges. Ces derniers ont en effet connu des évolutions de la population très diversifiées au cours des dernières décennies. Globalement, les zones frontalières de l'est (avec le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne) sont très dynamiques, alors que celles de l'ouest (avec la France) sont relativement inertes sur le plan démographique. Les premières se caractérisent par une forte attractivité migratoire et par une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers. Cette croissance démographique soutenue exerce une pression sur la disponibilité et le coût des logements et des terrains à bâtir. Ceci pourrait indiquer qu'un processus de ségrégation sociale et spatiale est à l'œuvre, obligeant certaines catégories de population à s'installer plus loin des frontières nationales.

La contribution de CARPENTIER, GENGLER et GERBER complète cette analyse en dressant un état des lieux de la mobilité résidentielle transfrontalière dans le cas de la Grande Région et plus précisément entre le Luxembourg et les pays limitrophes (Allemagne, Belgique et France). Cette forme de mobilité est en croissance et s'explique par des logiques socio-familiales (les migrants ont pour la plupart entre 20 et 40 ans), socio-économiques (surreprésentation des personnes à bas salaire même s'il existe une part non négligeable de hauts revenus) et socio-culturelles (plus de la moitié des migrants « retournent » en fait dans leur pays d'origine). Les motivations résidentielles les plus fréquemment citées ont trait au prix du logement (85 %), au différentiel de coût de la vie (55 %) et à l'envie de devenir propriétaire (54 %). La majorité des ménages améliorent ainsi leurs conditions d'habitat en migrant. Des retours au Luxembourg sont également observés : ils sont le plus souvent liés à un changement dans la situation familiale (une séparation par exemple).

RÉRAT, MOINE, GERTSCH et SIGNORET dévoilent l'existence d'un système migratoire complexe dans l'Arc jurassien franco-suisse avec des flux migratoires traversant la frontière dans les deux sens. Quitter la Suisse pour la France voisine concerne des couples avec enfants où généralement l'un des partenaires au moins possède un passeport français voire européen. Les familles interrogées sont passées du statut de locataire d'un appartement à celui de propriétaire d'une maison individuelle en profitant de l'accession facilitée à la propriété en France (niveau des prix, apport personnel exigé, etc.). À l'inverse, les personnes en provenance de France et s'établissant en Suisse ont en majorité moins de 40 ans, vivent dans des ménages sans enfant, sont au bénéfice d'une formation universitaire. Les motivations principales des migrants originaires de la région limitrophe renvoient à des facteurs personnels (formation/dissolution d'un couple, etc.) et à la réduction des trajets domicile-travail. Pour les migrants du reste de la France, les raisons professionnelles ou liées aux études dominent.

ERÖSS, FILEP, TÁTRAI, VÁRADI et WASTL-WALTER se sont penchés quant à eux sur les migrations d'étudiants entre la Serbie et la Hongrie (région de la Voïvodine). Cette frontière a été tracée au sortir de la Première Guerre mondiale, créant ainsi du côté serbe une importante minorité hongroise. De jeunes adultes appartenant à cette dernière traversent la frontière afin de poursuivre leurs études. Leurs motivations ont tout d'abord trait à l'offre de formation et à des critères économiques. Il existe en effet peu de filières dispensées en hongrois en Serbie. En Hongrie, l'éventail d'offres de formation est non seulement plus large mais leur réputation meilleure. De même, les perspectives de carrière renforcent l'attractivité de la Hongrie et ceci de manière d'autant plus intense depuis son adhésion à l'Union européenne. Des facteurs personnels et familiaux jouent également un rôle important. Ces choix migratoires font écho aux stratégies adoptées par les différents gouvernements de Hongrie afin de favoriser la formation et le maintien des communautés hongroises vivant hors des frontières du pays. Malgré ces intentions politiques, l'attrait de la Hongrie ne s'exerce pas uniquement pendant la durée des études mais se prolonge le plus souvent au-delà par une installation définitive.

Renforcement ou création d'une frontière

Les contributions précédentes concernent essentiellement des pratiques spatiales transfrontalières à l'œuvre dans un contexte de porosité croissante des frontières. À l'inverse, deux exemples, l'un tiré de la colonisation et l'autre des frontières externes de l'Union européenne, montrent les conséquences de l'instauration ou du renforcement d'une frontière dans son rôle d'instrument de contrôle et de régulation des mobilités.

TSIGBÉ démontre que le territoire togolais tel qu'il se présente aujourd'hui est le résultat de négociations entre les puissances coloniales (Allemagne puis France et Grande-Bretagne). Ces dernières ont érigé des frontières et des postes de douane afin de protéger et contrôler l'espace conquis. Certaines ethnies ont ainsi été partagées de part et d'autre de la frontière. Face à cette situation, les populations ne se sont pas, selon l'auteur, comportées en victimes résignées. Elles ont réussi à s'approprier progressivement les frontières et à les adapter à leurs pratiques de mobilité de longue distance (migrations saisonnières ou définitives vers certains pays limitrophes pour échapper au recrutement forcé, pour obtenir des rémunérations plus élevées, etc.) ou de proximité (culture de terres situées de l'autre côté de la frontière, contacts avec les membres de la famille, etc.). Les pouvoirs coloniaux successifs ont vainement tenté d'empêcher ces « transgressions » permanentes de la frontière par différents moyens (taxe à l'émigration, impôt sur les récoltes traversant la frontière, etc.).

L'étude de BYRSKA-SZKLARCYK porte sur les « Fourmis », ces petits contrebandiers traversant quotidiennement la frontière entre la Pologne et l'Ukraine, et gagnant leur vie grâce au trafic de cigarettes. L'évolution du rôle de la frontière a finalement mis un terme à cette activité : l'adhésion de la Pologne à l'espace Schengen a tout d'abord empêché le travail des Fourmis ukrainiennes (un visa est dorénavant exigé) alors que de nouvelles réglementations douanières (sur le nombre de cigarettes pouvant être transportées pour la « consommation personnelle ») ont rendu ce trafic non rentable. Des milliers de personnes ont d'un jour à l'autre perdu leur principale source de revenu. Par une démarche ethnographique et avec l'aide de métaphores, l'auteure analyse la frontière dans le vécu et le discours des Fourmis. La frontière apparaît comme un endroit oppressif où les Fourmis deviennent des « corps dociles » assujettis aux

« techniques de discipline ». Il n'en demeure pas moins qu'elles ont développé au fil des années certaines formes de résistance face au pouvoir.

Dans l'ensemble, ce numéro de *Géo-Regards* présente et analyse des pratiques, souvent créatives et originales, adoptées par des acteurs pour utiliser les frontières et en tirer parti, et ceci dans une vaste palette de contextes territoriaux. Les contributions rassemblées ici mettent en lumière également les possibilités et opportunités créées par les différences entre États – en termes de structure économique et de cadre législatif – pour le développement des régions transfrontalières.

PATRICK RÉRAT,
Université de Neuchâtel
patrick.rerat@unine.ch

DORIS WASTL-WALTER,
Université de Berne
doris.wastl-walter@giub.unibe.ch

BIBLIOGRAPHIE

- EHLERS NICOLE, BOEKEMA FRANS and BUURSINK JAN (eds.), 2001 : « Binational Cities » (special issue), *GeoJournal*, 54 (1).
- FAIST THOMAS, 2000 : *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford : Oxford University Press.
- GROUPE FRONTIÈRE, 2004 : *La frontière, un objet spatial en mutation*, Espacestemp.net, Textuel, 29.10.2004 (<http://www.espacestemp.net/document842.html>).
- KRAMSCH OLIVIER and HOOPER BARBARA (eds.), 2004 : *Cross-Border Governance in the European Union*, London : Routledge.
- MEINHOF ULRIKE (ed.), 2002 : *Living (with) borders: identity discourses on East-West borders in Europe*, Aldershot : Ashgate.
- NEWMAN DAVID, 2006 : « The lines that continue to separate us: borders in our 'borderless' world », *Progress in Human Geography*, 30 (2), 143-161.
- PAASI ANSSI and PROKKOLA EEVA-KAISA, 2008 : « Territorial dynamics, cross-border work and everyday life in the Finnish-Swedish border area », *Space & Polity*, 12 (1), 13-29.
- PAVLAKOVICH-KOCHI VERA, MOREHOUSE BARBARA and WASTL-WALTER DORIS (eds.), 2004 : *Challenged borderlands: transcending political and cultural boundaries*, Aldershot : Ashgate.
- PERKMANN MARKUS and SUM NGAI-LING (eds.), 2002 : *Globalization, Regionalization and Cross-Border Regions*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- RAFFESTIN CLAUDE, 1992 : « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, 70/71, 157-164.
- RAFFESTIN CLAUDE, 1980 : *Pour une géographie du pouvoir*, Paris : Litec.
- RAFFESTIN CLAUDE et GUICHONNET PAUL, 1974 : *Géographie des frontières*. Paris : Presses universitaires de France.
- SCOTT JAMES W. (ed.), 2006 : *EU Enlargement, Region Building and Shifting Borders of Inclusion and Exclusion*, Aldershot : Ashgate.
- VAN HOUTUM HENK, KRAMSCH OLIVIER and ZIERHOFFER WOLFGANG (eds.), 2005 : *Bordering space*, Aldershot : Ashgate.

WASTL-WALTER DORIS (ed.), 2011 : *The Ashgate Research Companion to Border Studies*. Farnham : Ashgate.

WERLEN BENNO, 1995 : *Sozialgeographie alltäglicher Regionalisierungen. Band 1: Zur Ontologie von Gesellschaft und Raum*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.

DIVERSITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET PROFILS MIGRATOIRES DES ESPACES FRONTALIERS BELGES

RAFAEL COSTA, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve,
rafael.costa@uclouvain.be

THIERRY EGGERICKX, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve,
thierry.eggerickx@uclouvain.be

RÉSUMÉ

Cette recherche a pour but d'approfondir la compréhension des dynamiques démographiques récentes des espaces frontaliers en Belgique. D'une part, elle met en évidence la diversité démographique des différents espaces frontaliers. D'autre part, elle s'attache à l'analyse approfondie des migrations vers les espaces frontaliers du Limbourg et du Luxembourg. L'analyse suggère que des profils migratoires spécifiques sont à l'origine des particularités des évolutions démographiques récentes de ces espaces.

Mots-clés : espaces frontaliers, Belgique, dynamique démographique, migrations.

INTRODUCTION

Si le Royaume de Belgique a des dimensions modestes, les zones frontalières représentent une part non négligeable de son territoire. La Belgique partage 1 385 km de frontières avec la France, les Pays-Bas, le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne. Plus de 16 % des communes ont une limite qui coïncide avec une frontière nationale. Au 1er janvier 2009, ces communes concentraient 17 % de la population belge.

Autrefois marginalisés dans le contexte national, les espaces frontaliers ont connu un regain d'intérêt au cours des dernières décennies. Depuis au moins les années 1960, la Belgique connaît un processus de péri-urbanisation, défini comme le redéploiement de la population des agglomérations urbaines vers des communes à vocation rurale. La saturation des communes de première péri-urbanisation et la pression des marchés immobilier et foncier contraignent les ménages à chercher leur coin de verdure dans des communes de plus en plus éloignées (EGGERICKX et al., 2011a). Par ailleurs, l'Acte unique européen (1986), qui établit la libre circulation de personnes depuis 1993, ainsi que le

traité d'Amsterdam (1997), qui institutionnalise les accords de Schengen dans le cadre communautaire européen, confèrent aux espaces frontaliers une nouvelle vocation en tant qu'espaces d'échanges. Enfin, la perception des frontières a sensiblement évolué. Elles sont de plus en plus considérées comme un lieu de rencontre et d'union, plutôt que de séparation (RENARD, 1992).

Néanmoins, les différents espaces frontaliers de Belgique ne jouissent pas du même potentiel pour profiter pleinement de ces nouvelles perspectives. La frontière nord avec les Pays-Bas bénéficie de la présence de pôles urbains dynamiques, notamment les villes d'Anvers et de Gand. À l'est du pays, la frontière avec l'Allemagne et les Pays-Bas connaît un certain élan économique grâce à l'Euregio Meuse-Rhin (Aix-la-Chapelle, Maastricht, Hasselt et Liège), qui renforce les liens entre les régions frontalières allemande, belge et néerlandaise (ORIS, 1998). Par ailleurs, les prix immobiliers plus bas pratiqués en Belgique attirent les ménages allemands et néerlandais venant de l'autre côté de la frontière (CAPRON et EGGERICKX, 2002 ; VAN AGTMAAL-WOBMA et al., 2007). La frontière avec le Luxembourg profite quant à elle d'une forte demande de main-d'œuvre de la ville de Luxembourg, qui dépasse largement les frontières du Grand-Duché (AUBURTIN, 2005). En effet, les communes belges situées le long de cette frontière connaissent un dynamisme important au cours des dernières années, activé surtout par les migrations de jeunes ménages belges (CAPRON et EGGERICKX, 2002). La zone frontalière avec la France, en revanche, connaît une perte d'attractivité. Les navettes belgo-françaises sont en nette diminution depuis les années 1960 (RENARD, 1992 ; AUBRY, 2000).

L'objectif de ce travail est, d'une part, de mettre en évidence la diversité démographique des espaces frontaliers belges et de leurs évolutions au cours de ces dernières décennies. D'autre part, il s'interroge sur le rôle des migrations sur les transformations démographiques récentes des espaces frontaliers.

Cette étude concerne neuf espaces frontaliers belges, dont la délimitation est présentée dans la première partie de l'article.

À partir de données du Registre national belge, nous brossons, dans la deuxième partie, les principales caractéristiques démographiques de ces neuf espaces frontaliers au cours des deux dernières décennies. Il s'agira tout d'abord d'analyser la croissance de la population et le rythme de vieillissement dans ces espaces. Ce portrait démographique est complété par une étude des déplacements domicile-travail (navettes) transfrontaliers, basée sur les informations extraites des recensements de la population de 1991 et 2001. Enfin, les évolutions démographiques sont mises en relation avec les statistiques sur les revenus des ménages et sur le prix de l'immobilier provenant des séries annuelles diffusées par la Direction générale de la Statistique et Information économique (DGSIE).

Cette première analyse met en évidence la diversité démographique des espaces frontaliers belges. En particulier, les espaces frontaliers du Limbourg et du Luxembourg se démarquent par leur dynamisme démographique, mais aussi par des processus de vieillissement très atypiques. La troisième partie de l'article s'attache à l'analyse approfondie des migrations vers ces espaces

à partir de données individuelles du Registre national. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les migrations sont à l'origine de leurs évolutions démographiques particulières.

LA DÉLIMITATION DES ESPACES FRONTALIERS BELGES

En Belgique, la commune est l'unité territoriale la plus petite pour laquelle nous disposons d'un grand éventail d'indicateurs démographiques et socio-économiques fiables¹. Il s'agit de l'unité d'observation utilisée dans cette étude.

Pour définir les espaces frontaliers, il était important de ne pas se limiter aux communes bordant les frontières nationales, car les phénomènes frontaliers s'étalent vers l'intérieur du pays (CAPRON et EGGERICKX, 2002). Nous avons donc sélectionné les communes dont les limites coïncident avec une frontière nationale, ainsi que toutes les communes contiguës à celles-ci. Cette sélection de communes contient toutefois des villes de taille importante, dont l'évolution démographique peut être indépendante de leur situation frontalière (EGGERICKX et al., 2011b). De plus, ces agglomérations peuvent avoir un poids trop important dans l'évolution démographique des espaces frontaliers, notamment en termes de migration. Pour isoler le phénomène urbain du phénomène frontalière, nous avons exclu toutes les villes de plus de 50 000 habitants.

Ces communes ont ensuite été classées en différents espaces frontaliers. Le premier critère utilisé pour cette classification est le pays avec lequel une commune partage une frontière (figure 1). On distingue ainsi quatre grandes zones frontalières : des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Luxembourg et de la France. Les zones frontalières française et néerlandaise sont très étalées et reflètent des réalités culturelles, démographiques et socio-économiques très différentes. C'est pour cette raison que ces deux zones ont été décomposées en espaces frontaliers plus petits, suivant le découpage linguistique et provincial de la Belgique. Au total, nous avons retenu cent quatre-vingt-dix-sept communes, regroupées en neuf espaces frontaliers² (figure 1 et tableau 1).

¹ Des unités territoriales plus petites existent, telles que les secteurs statistiques ou encore les anciennes communes, mais elles sont souvent confrontées aux problèmes des petits nombres lors du calcul d'indicateurs démographiques.

² Les noms choisis pour les espaces frontaliers font référence à leur situation géographique au sens large. Ainsi, l'espace « Cantons de l'Est » comprend certaines communes qui ne sont pas germanophones ; l'espace du Westhoek comprend une commune wallonne, etc.

Figure 1. Les neuf espaces frontaliers belges*Tableau 1. Les principales caractéristiques des neuf espaces frontaliers belges*

Espace frontalier	Nombre de communes	Population au 01/01/2009	Villes exclues (> 50 000 habitants)
Flandre-Zélande	21	388 366	Bruges, Saint-Nicolas, Gand
Anvers	33	603 862	Anvers
Limbourg	21	374 013	Genk
Liège	8	87 179	Liège
Westhoek	18	271 153	Courtrai, Mouscron
Hainaut	32	352 515	Tournai, Mons
Ardennes	30	196 964	-
Cantons de l'Est	16	124 502	-
Luxembourg	18	128 527	-

Source : DGSIE – Registre national

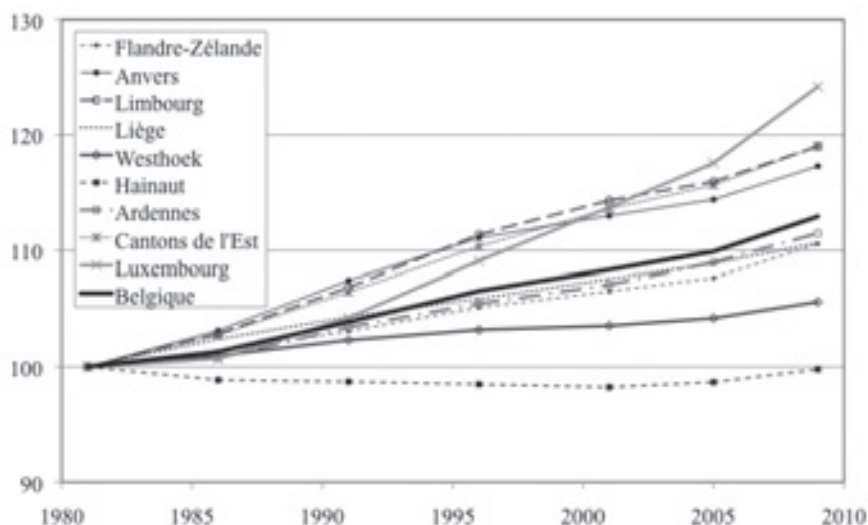
LA DIVERSITÉ DÉMOGRAPHIQUE DES ESPACES FRONTALIERS BELGES

Les rythmes de croissance de la population

Si la croissance démographique des communes frontalières est aujourd'hui généralisée, les rythmes d'évolution au cours des trente dernières années furent très diversifiés. La figure 2 permet d'observer ces rythmes d'évolution en comparant, pour les différents espaces frontalières, les chiffres de la population observés aux différentes dates à la situation initiale de 1981 (base 100). Depuis le début des années 1990, c'est dans l'espace frontalier luxembourgeois que le rythme de croissance démographique est le plus rapide, avec de surcroît une accélération assez nette entre 2005 et 2009. Au sein de l'univers communal de la Belgique, c'est dans cette zone frontalière que la population a crû le plus vite au cours de la dernière décennie (EGGERICKX et al., 2011b). La population des espaces frontalières d'Anvers, du Limbourg et des Cantons de l'Est, tous localisés sur la bordure est du pays, se distingue également par des rythmes d'évolution soutenus au cours de ces dernières décennies. À l'opposé de ces espaces démographiquement dynamiques, on trouve à l'ouest, le long de la frontière française, deux zones où l'évolution de la population fut très lente (Westhoek), voire le plus souvent négative (Hainaut).

Il y a donc, sur base de la simple analyse du chiffre de la population, un contraste très marqué entre les zones frontalières de l'est, très dynamiques, et celles de l'ouest, relativement inertes sur le plan démographique. Entre ces cas « extrêmes » figurent les situations intermédiaires – celles des Ardennes, de Liège et de Flandre-Zélande – qui, tout au long de la période, se caractérisent par des taux de croissance lents et positifs, proches de la moyenne nationale.

Figure 2. L'évolution du chiffre de la population des espaces frontalières belges (1981 = base 100)

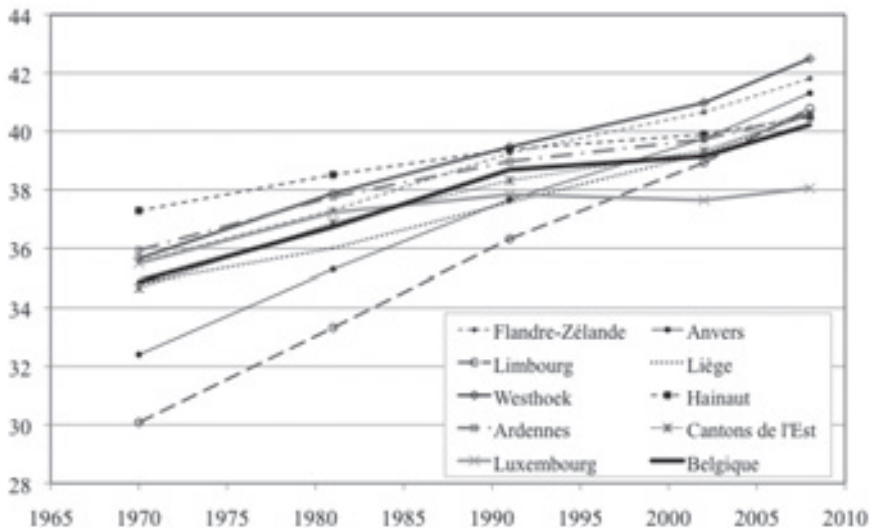


Source: DGSIE – Registre national

Un vieillissement de la population à plusieurs vitesses

Le vieillissement de la population est un phénomène généralisé qui s'observe tant aux échelles nationale et régionale que locale. Même si les différences demeurent importantes, on observe depuis 1970 un processus d'homogénéisation des structures par âge dans les communes belges (EGGERICKX et al., 2011b). Cette tendance s'observe également dans le cas des espaces frontaliers, puisqu'entre 1970 et 2008, l'écart d'âge moyen de la population des différents espaces s'est réduit de 7,2 à 4,3 années (figure 3). Néanmoins, les rythmes de vieillissement sont très variables et portent l'empreinte de la dualité démographique régionale, avec un vieillissement désormais plus marqué en Flandre qu'en Wallonie, résultat d'une fécondité très basse et d'une longévité plus importante (COSTA et al., 2010). La situation des espaces frontaliers du Luxembourg et du Limbourg maximise cette opposition régionale.

Figure 3. L'évolution de l'âge moyen (année) de la population des espaces frontaliers belges, 1970-2005



Source : DGSIE – Registre national.

Du côté flamand, l'espace frontalier du Limbourg présentait une structure par âge très jeune dans les années 1970, fruit d'une transition démographique particulièrement tardive (LESTHAEGHE, 1977). En trente ans, cet espace a connu un processus de vieillissement très accéléré et se caractérise aujourd'hui une structure plus vieillie que la moyenne nationale.

D'autre part, du côté wallon, l'espace frontalier luxembourgeois se distingue par un vieillissement jugulé. L'âge moyen de la population de cet espace est stable depuis 1990, ce qui représente une « anomalie » démographique dans l'univers communal de la Belgique.

Les ressortissants des pays limitrophes et les navetteurs transfrontaliers

Le nombre de ressortissants des pays limitrophes (tableau 2) est très variable selon l'espace frontalier. Ceux-ci sont plus nombreux à l'est du pays, notamment dans les Cantons de l'Est (12 % d'Allemands en 2005) et dans le Limbourg, où le poids relatif des Néerlandais a doublé depuis les années 1991 et approchait le seuil des 10 % en 2005.

Tableau 2. La part (%) des ressortissants des pays limitrophes dans la population totale

	1991	2005
Flandre-Zélande	1,60	1,53
Anvers	3,63	5,40
Limbourg	4,96	9,41
Liège	3,78	4,57
Westhoek	3,78	4,03
Hainaut	5,76	5,59
Ardennes	3,54	3,28
Cantons de l'Est	11,05	11,84
Luxembourg	1,77	1,56

Source : DGSIE – Registre national.

Les zones frontalières à l'est du pays sont aussi celles qui sont les mieux intégrées dans le marché de travail transfrontalier. Ainsi, ces zones ont une proportion non négligeable de leur population active qui se rend quotidiennement dans le pays voisin pour travailler (tableau 3).

Tableau 3. La part (%) des navetteurs transfrontaliers dans la population employée³

	1991	2001
Flandre-Zélande	0,5	0,9
Anvers	0,7	2,1
Limbourg	3,2	7,9
Liège	0,5	2,1
Westhoek	0,8	1,3
Hainaut	0,4	1,1
Ardennes	0,2	0,5
Cantons de l'Est	4,7	12,5
Luxembourg	8,2	26,5

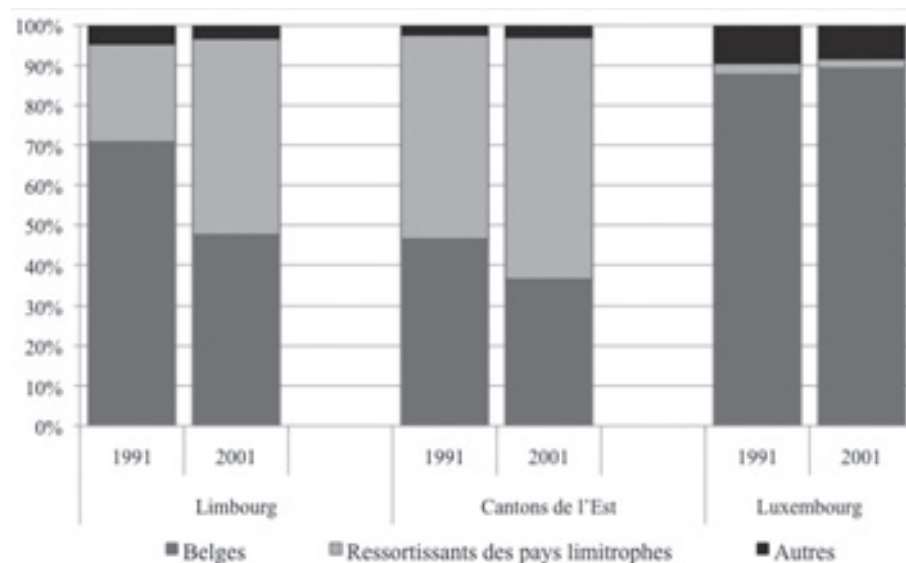
Sources : Recensement de la population 1991 et Enquête socio-économique 2001.

³ Il s'agit de la part des individus ayant un emploi au moment du recensement et dont le lieu de travail se trouve dans le pays limitrophe de son espace frontalier de résidence.

Le poids des navetteurs transfrontaliers est particulièrement important dans les espaces du Limbourg, du Luxembourg et des Cantons de l'Est. Ces trois espaces ont connu par ailleurs une forte progression des navettes depuis les années 1990. Le poids des navetteurs a plus que doublé entre 1991 et 2001 dans les Cantons de l'Est (de 4,7 % à 12,5 %) et dans le Limbourg (de 3,2 % à 7,9 %). Mais c'est l'espace luxembourgeois qui a connu la progression la plus radicale : en 2001, un travailleur sur quatre faisait la navette vers le Grand-Duché du Luxembourg (contre 8 % en 1991).

Les habitants de l'espace luxembourgeois qui font la navette vers le Grand-Duché sont très majoritairement belges, autour de 90 % (figure 4). Au Limbourg, en revanche, la situation s'est inversée dans les dernières décennies : les Belges, qui représentaient 70 % des navetteurs vers les Pays-Bas en 1991, ont été supplantés par les travailleurs néerlandais. Ceux-ci représentaient la moitié des navetteurs en 2001.

Figure 4. La répartition (%) des navetteurs transfrontaliers par nationalité au Limbourg, aux Cantons de l'Est et au Luxembourg



Source : INS – Recensement de la population 1991 et Enquête socio-économique 2001.

L'évolution des revenus et des prix du marché immobilier

Les évolutions du prix du marché immobilier et des revenus peuvent en partie être déterminées par les dynamiques démographiques, selon les mécanismes largement éprouvés dans les espaces périurbains (SANDERSON et EGGERICKX, 2010). En effet, une croissance démographique soutenue, générée par une forte attractivité migratoire, va exercer une pression croissante sur la disponibilité et le coût des logements et des terrains à bâtir. Celui-ci va augmenter très rapidement et provoquer un tri social à

l'immigration de plus en plus drastique. En d'autres termes, n'accèdent plus à ces espaces en vogue ceux qui le souhaitent, mais ceux qui en ont les capacités financières.

La figure 5 présente l'évolution du prix des « maisons ordinaires » de 1974 à 2007 dans les différents espaces frontaliers. Les évolutions suivent les mêmes tendances, avec une augmentation continue des prix à partir de 1990 et une accélération brutale à partir de 2000 qui s'accompagne d'une disparité de plus en plus grande entre les différentes zones frontalières. Le parallélisme entre le rythme de croissance de la population et celui des prix des logements est assez étroit. C'est dans les zones à forte croissance démographique – Luxembourg, Anvers et Limbourg – que les prix des logements ont enregistré les hausses les plus brutales au cours de cette dernière décennie. En revanche, dans le Hainaut, les Ardennes et le Westhoek, où la croissance démographique fut plus timide, l'augmentation du coût de l'immobilier fut moindre. Seule la situation des Cantons de l'Est vient perturber ce tableau : la forte croissance démographique qu'a connue cet espace frontalier ne s'est pas accompagnée d'une hausse brutale du prix des logements, notamment entre 2000 et 2005.

Figure 5. L'évolution du prix des maisons ordinaires de 1974 à 2007 (moyenne mobile sur trois années)

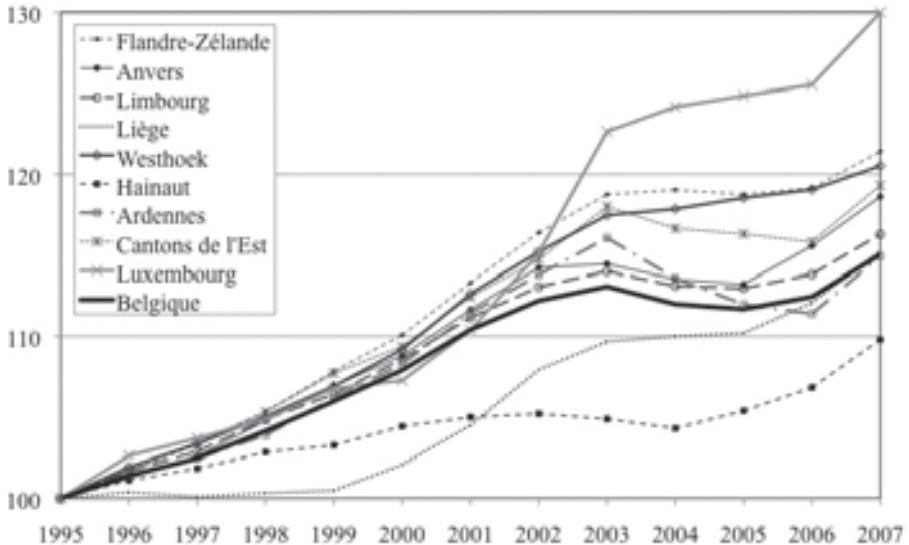


Source : DGSIE.

Les disparités socio-économiques entre les espaces frontaliers sont clairement illustrées par l'évolution du revenu moyen par ménage (ou par déclaration fiscale) (figure 6). Entre 1995 et 2007, celui-ci a augmenté plus rapidement pour la plupart des espaces frontaliers que pour la moyenne belge. Les seules exceptions sont les espaces frontaliers du Hainaut et de Liège, en proie à une précarisation socio-économique marquée de leur population, consécutive au processus de

désindustrialisation (LEBOUTTE, 1997). Enfin, une fois de plus, la zone frontalière luxembourgeoise se démarque par une évolution plus radicale à partir des années 2000, signe d'un changement de composition sociodémographique.

Figure 6. L'évolution du revenu moyen par ménage (1995 = base 100)



Source : DGSIE.

En résumé, cette brève analyse des espaces frontaliers belges a mis en évidence une opposition démographique entre les zones frontalières situées à l'ouest du pays, plus statiques sur le plan démographique, et celles situées à l'est, plus dynamiques. En effet, les zones frontalières avec le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas et l'Allemagne présentent des évolutions démographiques plus marquées, ainsi qu'une plus forte intégration dans le marché de l'emploi frontalier. Parallèlement, ces zones connaissent aussi des transformations socio-économiques, notamment une progression relativement rapide des prix immobiliers et des revenus. Par ailleurs, deux espaces frontaliers se démarquent dans cette zone par un vieillissement très atypique et contrasté : les espaces du Limbourg et du Luxembourg.

Les recherches récentes menées en Belgique ont montré que de telles transformations démographiques et socio-économiques au niveau local sont souvent liées aux migrations. Tel est le cas, par exemple, de la zone périurbaine de Bruxelles : une migration très sélective vers cet espace l'a radicalement transformée sur le plan démographique et socio-économique (EGGERICKX et al., 2002). Dans quelle mesure les transformations récentes qu'ont connues certains espaces frontaliers belges sont également liées aux migrations ? Cette question est analysée dans la troisième partie de l'article à travers deux études de cas, portant sur les espaces frontaliers luxembourgeois et limbourgeois.

LES PROFILS MIGRATOIRES DES ESPACES FRONTALIERS DU LUXEMBOURG ET DU LIMBOURG

L'analyse des migrations à partir et vers les espaces luxembourgeois et limbourgeois s'est appuyée sur des données individuelles (et anonymes) du Registre national belge. Les migrants ont été identifiés par la comparaison du lieu de résidence des individus au cours de deux périodes : 1992-1996 et 2002-2006⁴. Pour chaque individu, nous connaissons l'âge et la nationalité.

La principale limite de cette définition des migrants est qu'elle omet les migrations qui auraient pu survenir entre le début et la fin des périodes d'observation. En d'autres termes, on ignore les mouvements éventuels entre 1992 et 1996 et entre 2002 et 2006. Néanmoins, en considérant une large période d'observation, cette méthode permet de minimiser les risques d'aléas statistiques liés aux petits effectifs.

Les analyses portent essentiellement sur les taux annuels nets de migrations (soldes migratoires relatifs). Il s'agit de la différence entre les entrées et les sorties de l'espace frontalier rapportée à la population moyenne de cet espace. L'analyse de ces taux selon l'âge, la nationalité et le lieu d'origine et de destination des migrants permet de dresser le profil démographique des migrations vers les deux espaces frontaliers.

L'intensité des migrations internes et internationales

Les espaces frontaliers du Luxembourg et du Limbourg présentent une forte attractivité migratoire, comme l'indiquent les taux nets de migration positifs au tableau 4. On observe toutefois une mobilité plus intense dans le cas de l'espace luxembourgeois : les taux d'immigration et d'émigration sont plus élevés, tout comme le taux net de migration.

Tableau 4. Taux de migration (%) des espaces frontaliers du Limbourg et du Luxembourg en 1992-1996 et en 2002-2006

	Luxembourg		Limbourg	
	1992-1996	2002-2006	1992-1996	2002-2006
Taux d'immigration	23,45	27,07	14,04	16,72
Taux d'émigration	17,97	20,86	10,66	13,59
Taux net de migration	5,48	6,21	3,38	3,13
Dont :				
Taux net interne	4,37	2,92	0,01	-2,66
Taux net international	1,11	3,29	3,37	5,79

Source : DGSIE – Registre national.

⁴ Ainsi, par exemple, un immigrant dans l'espace frontalier du Luxembourg est un individu qui habitait cet espace frontalier en 1996 et qui résidait ailleurs en 1992 ; inversement, un émigrant est un individu qui résidait dans l'espace luxembourgeois en 1992 et ailleurs en 1996.

Entre les années 1990 et 2000, l'intensité des migrations vers les deux espaces n'a pas beaucoup changé. En effet, les taux totaux sont restés pratiquement constants entre les deux périodes. En revanche, la composition de ces migrations en termes de migrations internes et internationales s'est radicalement transformée.

Dans l'espace frontalier du Luxembourg, alors que le solde migratoire était très majoritairement alimenté par les migrations internes dans les années 1990, celles-ci ont été remplacées en partie par les migrations internationales dans les années 2000.

Dans l'espace limbourgeois, les migrations internationales représentaient presque la totalité du solde migratoire entre 1992 et 1996. En 2002-2006, le bilan des migrations internes devient très négatif au profit d'une forte augmentation du solde migratoire international. Cet espace attire désormais des migrants internationaux, alors qu'il y a un départ important de cet espace vers d'autres parties de la Belgique.

Les migrations internes selon la commune de provenance et de destination

Pour les personnes présentes en Belgique entre 1992 et 1996 ou entre 2002 et 2006, nous disposons de la commune de résidence en début et en fin de période d'observation. Nous pouvons donc identifier les communes de provenance et de destination des migrants internes qui entrent et qui quittent les espaces frontaliers. Ces informations ont été utilisées pour cartographier les taux nets de migration⁵ des espaces frontaliers avec chaque commune belge (figures 7 et 8). Les espaces frontaliers gagnent des habitants par rapport aux communes figurées en gris foncé et perdent des migrants en faveur des communes représentées en gris clair.

Les communes de l'espace luxembourgeois semblent attirer principalement une migration francophone: le solde migratoire est positif avec la plupart des communes wallonnes, et on observe un effet assez net de la frontière linguistique belge. Néanmoins, cet espace attire également des migrants en provenance de Bruxelles et des grandes villes flamandes. Par ailleurs, pendant la période 2002-2006, l'espace luxembourgeois a perdu des migrants en faveur des communes situées dans sa périphérie, plus éloignées de la frontière avec le Grand-Duché.

⁵ Il s'agit du rapport entre le solde migratoire de l'espace frontalier avec une commune donnée (numérateur) et la population moyenne de l'espace frontalier (dénominateur). La valeur de cet indice a peu d'intérêt en soi. Ce qui importe ici est (i) de savoir si cette valeur est positive ou négative et (ii) de comparer les valeurs des indices calculées pour les différentes communes. C'est pour cette raison que nous avons omis la légende des disques proportionnels sur les cartes 7 et 8.

Figure 7. Bilans migratoires entre l'espace frontalier luxembourgeois et les communes belges (gris foncé : bilan positif; gris clair : bilan négatif)

7a. 1992-1996



7 b. 2002-2006



Source : DGSIE – Registre national.

L'espace limbourgeois connaît une situation très différente : il affiche un solde migratoire négatif avec la plupart des communes belges. Alors qu'entre 1992 et 1996, cet espace a accueilli une migration en provenance des communes avoisinantes, entre 2002 et 2006, rares étaient les communes dont l'échange de migrants était en faveur du Limbourg. Cet espace perd des migrants principalement en faveur des communes situées à proximité, ainsi que des villes flamandes comme Anvers, Louvain et Gand.

Figure 8. Bilans migratoires entre l'espace frontalier limbourgeois et les communes belges (gris foncé : bilan positif; gris clair : bilan négatif)

8a. 1992-1996



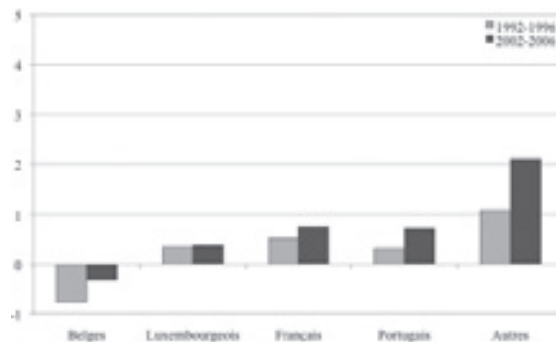
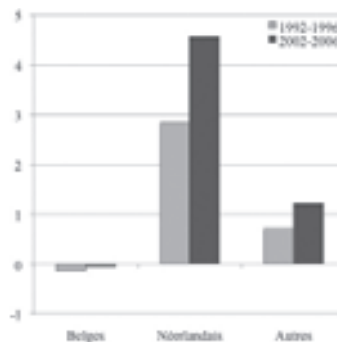
8 b. 2002-2006

Source : DGSIE – Registre national.

En résumé, la distribution spatiale des migrations internes est très différente dans les espaces frontaliers du Luxembourg et du Limbourg. Alors que le premier attire une migration en provenance des communes francophones et des grandes villes belges, le deuxième perd des migrants en faveur de la plupart des communes. On relève toutefois un point commun : entre 2002 et 2006, les deux espaces frontaliers ont affiché des bilans migratoires négatifs avec les communes avoisinantes, plus éloignées des frontières nationales, alors que ces bilans étaient auparavant positifs. Ceci pourrait indiquer qu'un processus de ségrégation spatiale est en œuvre, poussant les populations de ces espaces à déménager plus loin des limites nationales.

Les migrations internationales selon la nationalité

Dans le cas des migrations internationales, on ne dispose pas du pays de provenance ou de destination des migrants. On connaît toutefois la nationalité des migrants lors de leur entrée ou sortie.

Figure 9. Taux nets de migration (%) internationale par nationalité**9a. Luxembourg****9 b. Limbourg**

Source : DGSIE – Registre national.

Les Néerlandais constituent, à eux seuls, une grande partie du bilan migratoire international de l'espace limbourgeois (figure 9b). De plus, la migration néerlandaise a connu une forte augmentation entre les années 1990 et 2000. Ces migrations, qui proviennent probablement des communes néerlandaises situées de l'autre côté de la frontière, sont favorisées par les prix des logements plus accessibles du côté belge (VAN AGTMAAL-WOBMA et al., 2007).

Contrairement au cas du Limbourg, les migrations frontalières sont peu intenses dans l'espace luxembourgeois : la part des Luxembourgeois dans le taux net de migration est relativement faible (figure 9a). En effet, les migrations internationales dans l'espace luxembourgeois sont composées d'une multitude de nationalités, pour la plupart européennes. Dans ces communes, le solde migratoire des Français est le plus important. Mais ce qui est plus surprenant, c'est l'importante migration de Portugais vers cet espace – deuxième groupe parmi les migrants internationaux – ; leur taux net de migration a plus que doublé entre 1992-1996 et 2002-2006. L'attractivité de cette région pour les Français et pour les Portugais s'inscrit probablement dans une logique de péri-urbanisation de la ville de Luxembourg. Ainsi, les ménages français venant des communes à proximité, ainsi que les ménages portugais venant du Grand-Duché de Luxembourg, trouveraient en Belgique des prix immobiliers plus accessibles que ceux pratiqués à proximité de la ville de Luxembourg. Ces ménages pourraient ainsi acquérir des maisons plus vastes dans des communes vertes, tout en pouvant accéder rapidement à la ville de Luxembourg.

Les migrations selon l'âge

Les figures 10 et 11 présentent les taux nets de migrations internes, internationales et totales par âge⁶. Le calendrier migratoire des espaces frontaliers du Luxembourg et du Limbourg révèle des logiques très différentes.

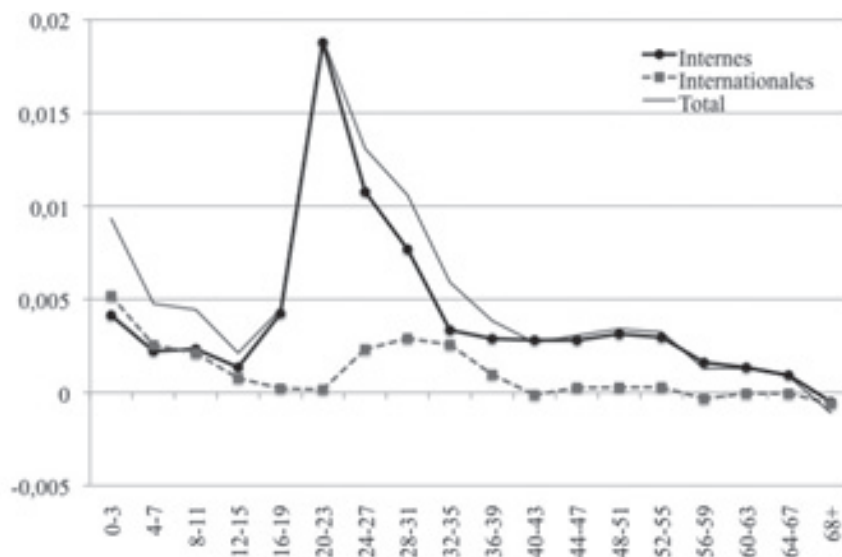
⁶ Comme mentionné plus haut, les analyses sont basées sur les migrations résultantes observées sur une période de quatre ans. Dès lors, nous ne connaissons pas l'âge précis des migrants lors de leur

Dans les années 1990, l'espace luxembourgeois était caractérisé par un calendrier migratoire très jeune. Cet espace attirait surtout de très jeunes individus au début de leur vie active, venant d'autres communes belges. Ces migrations étaient probablement liées aux opportunités d'emploi offertes par le Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'aux prix immobiliers plus accessibles dans cette région. Pendant la même période, les migrations internationales dans l'espace luxembourgeois étaient bien moins importantes et présentaient un calendrier plus vieilli: il s'agissait d'adultes d'une trentaine d'années avec leurs enfants.

Globalement, le calendrier migratoire dans l'espace luxembourgeois a connu un vieillissement au cours des années 2000. Son profil se calque désormais sur celui des milieux périurbains plus traditionnels, avec une forte attractivité d'adultes de trente/quarante-cinq ans avec leurs enfants. Les migrations internes et internationales se sont rapprochées tant en termes d'intensité que de calendrier. Toutefois, quelques différences subsistent. D'une part, les migrations internes sont dominées par des individus plus jeunes, d'une vingtaine d'années, qui n'ont pour la plupart pas encore d'enfants. D'autre part, les migrations internationales sont surtout constituées d'individus proches de la trentaine et de leurs enfants.

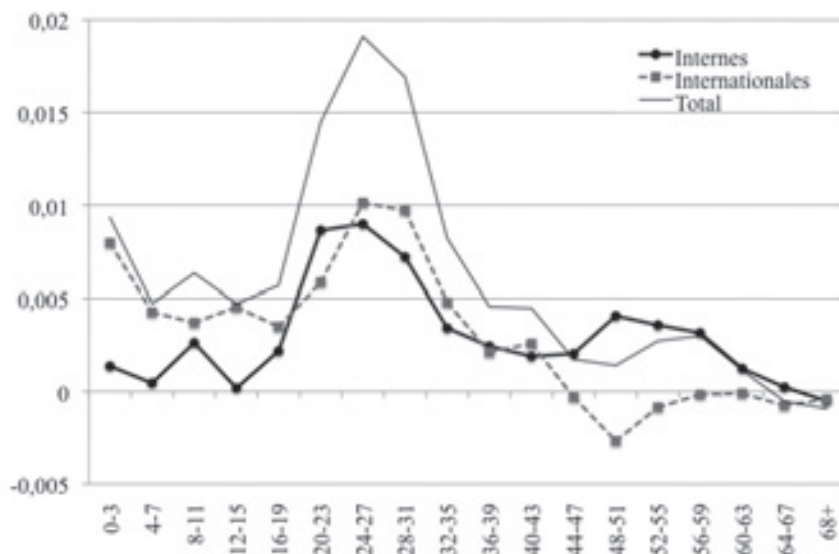
Figure 10. Taux nets de migration (%) par âge : Luxembourg

10a. 1992-1996



départ ou de leur arrivée dans l'espace migratoire. C'est pour cette raison que nous avons utilisé des classes d'âge de quatre ans.

10 b. 2002-2006



Source : DGSIE – Registre national.

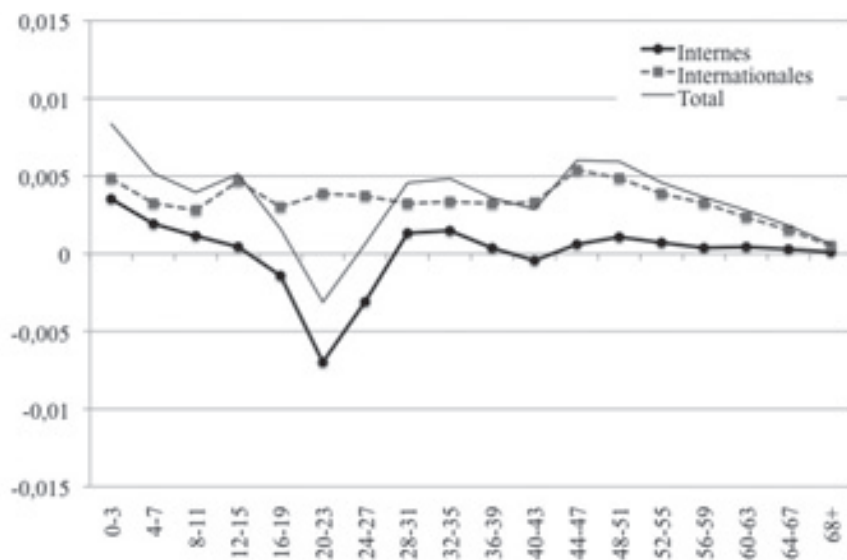
Au total, les migrations vers l'espace frontalier du Luxembourg présentent un calendrier particulièrement jeune. Ce profil migratoire spécifique contribue à freiner le processus de vieillissement dans cet espace.

Au Limbourg, les migrations internes et internationales présentent des profils radicalement opposés. Dans les années 1990, le bilan des migrations internationales était positif et plutôt constant à tous les âges, avec néanmoins un pic autour des quarante-cinq ans. Ceci correspond probablement à une population aisée d'origine néerlandaise, attirée par une fiscalité plus souple en Belgique. En effet, au début des années 1990, la fiscalité belge était plus avantageuse pour les Néerlandais riches, car, contrairement aux Pays-Bas, la Belgique ne pratiquait pas d'impôt sur la fortune (VAN AGTMAAL-WOBMA et al., 2007). Les migrations internes étaient, quant à elles, marquées par des taux fortement négatifs autour de vingt ans.

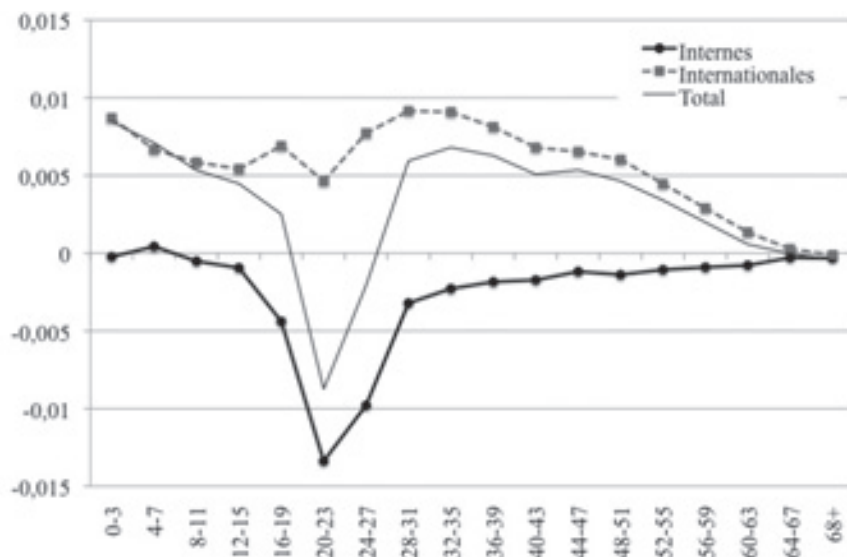
L'opposition entre migrations internes et internationales au Limbourg s'est intensifiée dans les années 2000. On observe une progression des adultes (autour de trente ans) et des jeunes enfants. Néanmoins, le profil de ces migrations a gardé son caractère atypique, avec une très forte intensité à tous les âges. En revanche, les soldes migratoires internes sont négatifs à presque tous les âges et sont marqués par le départ massif d'une population jeune, probablement à la recherche d'emploi dans les agglomérations urbaines.

Figure 11. Taux nets de migration (‰) par âge : Limbourg

11a. 1992-1996



11 b. 2002-2006



Source : DGSIE – Registre national.

En bref, dans l'espace frontalier du Limbourg, le profil par âge des migrations de Néerlandais est nettement opposé à celui des migrants internes. Les migrants internationaux présentent un profil tout à fait atypique, avec un calendrier vieilli et des soldes migratoires élevés à tous les âges. Parallèlement, pour la migration interne, on observe un départ massif d'une population jeune en direction des agglomérations urbaines flamandes et de communes plus éloignées de la frontière néerlandaise. Le résultat de la combinaison de ces logiques internes et externes est un important déficit migratoire de jeunes et un important surplus d'adultes et de jeunes enfants. Ce profil atypique contribue à un vieillissement rapide de la population de l'espace frontalier limbourgeois.

CONCLUSION

Les différents espaces frontaliers belges ont connu des évolutions démographiques très diversifiées au cours des dernières décennies. Globalement, le dynamisme des communes situées le long des frontières luxembourgeoise, néerlandaise et allemande s'oppose à la relative apathie de celles qui se trouvent le long de la frontière française. Les espaces frontaliers du Luxembourg et du Limbourg ont connu des rythmes d'évolution soutenus de leur population. Ils se caractérisent par une forte attractivité migratoire et par une augmentation du nombre d'habitants qui se rendent quotidiennement au travail de l'autre côté de la frontière.

En dépit de ce dynamisme démographique commun, les espaces luxembourgeois et limbourgeois ont connu des rythmes de vieillissement opposés. Tandis que les communes du Limbourg subissent un vieillissement très rapide, les communes luxembourgeoises conservent une structure par âge jeune qui résiste plus efficacement qu'ailleurs au vieillissement démographique.

L'analyse a montré que les profils des migrants vers ces deux espaces frontaliers contribuent à leurs dynamiques démographiques différenciées.

Le Luxembourg attire surtout des jeunes adultes, en début de vie professionnelle et familiale, venant principalement de la Wallonie et, plus récemment, d'autres pays. Le calendrier très jeune des migrations contribue à freiner sensiblement le processus de vieillissement dans cet espace.

Le profil migratoire de l'espace limbourgeois se caractérise, quant à lui, par une nette opposition entre migrations internes et internationales. Ainsi, les nombreuses entrées internationales, composées pour la plupart de Néerlandais, se caractérisent par un calendrier vieilli et une forte intensité migratoire à tous les âges. Ces entrées internationales sont accompagnées du départ d'une population autochtone jeune, en début de vie professionnelle, en direction des grandes villes flamandes et de communes plus éloignées de la frontière néerlandaise. L'arrivée de migrants âgés et le départ des jeunes habitants contribuent au vieillissement très rapide de ces communes.

Si les profils des migrations au Limbourg et au Luxembourg sont très différents, elles peuvent avoir des conséquences similaires sur le plan socio-économique. En effet, nous pouvons avancer l'hypothèse que les deux profils migratoires correspondent à des populations socialement favorisées :

- Dans l'espace frontalier du Luxembourg, l'immigration de jeunes adultes est très certainement liée à la combinaison de deux facteurs : l'offre d'emplois qualifiés

au Grand-Duché de Luxembourg et des prix immobiliers plus accessibles que dans la zone périurbaine bruxelloise. Dès lors, pour un jeune diplômé, cet espace offre des atouts non négligeables sur les plans professionnel et résidentiel et s'inscrit ainsi dans une logique combinée d'« espace frontalier-périurbain ».

- Au Limbourg, l'afflux de migrants néerlandais est également lié aux prix immobiliers, qui sont plus intéressants du côté belge. Par ailleurs, la Belgique aurait une politique fiscale plus favorable qu'aux Pays-Bas pour les personnes à hauts revenus. Les Néerlandais plus âgés qui s'installent au Limbourg sont très probablement des personnes plus favorisées, attirées par ces avantages fiscaux et immobiliers.

La conséquence la plus directe de cette sélectivité migratoire est l'augmentation des prix immobiliers qu'on observe tant au Limbourg qu'au Luxembourg depuis les années 1990. Cette pression immobilière peut pousser la population locale, moins aisée que les migrants, à s'installer ailleurs, plus loin des frontières nationales. C'est ce que suggèrent les soldes migratoires négatifs des deux espaces frontaliers en faveur des communes avoisinantes.

En bref, le caractère sélectif des migrations vers ces espaces frontaliers peut être à l'origine d'un processus de ségrégation sociale et spatiale. L'utilisation des données socio-économiques dans un second volet de cette recherche permettra d'explorer davantage cette question.

BIBLIOGRAPHIE

AUBURTIN ÉRIC, 2005 : « Anciennes frontières, nouvelles discontinuités : les impacts du développement du travail frontalier sur les populations et les territoires du Nord lorrain », *Espace Populations Sociétés*, 2005-2, 199-210.

AUBRY BERNARD, 2000 : « Les frontaliers », in *Régimes démographiques et territoires : les frontières en question*, Actes du VI^e colloque international de l'AIDELF, La Rochelle, septembre 1998, Presses universitaires de France, 97-103.

CAPRON CATHERINE et EGGERICKX THIERRY, 2002 : « Les nouvelles dynamiques de peuplement dans les zones frontalières en Wallonie », *Espace Populations Sociétés*, 2002-1-2, 83-98.

COSTA RAFAËL, EGGERICKX THIERRY, RIZZI ESTER et SANDERSON JEAN-PAUL, 2010 : « Analyse spatiale et temporelle de la fécondité en Belgique : une approche communale », in *La fécondité : Représentation, causalité, prospective*, Actes du XV^e colloque national de démographie, CUDEP, Strasbourg, mai 2010 (à paraître).

EGGERICKX THIERRY, CAPRON CATHERINE, HERMIA JEAN-PIERRE et ORIS MICHEL, 2002 : *Démographie et développement durable. Migrations et fractures sociodémographiques en Wallonie (1990-2000)*, Liège-Louvain-la-Neuve : SSTC.

EGGERICKX THIERRY, HERMIA JEAN-PIERRE, SURKIJN JOHANN et WILLAERT DIDIER, 2011a : *Les migrations internes en Belgique*, Monographie 2 de l'Enquête socio-économique de 2001, Bruxelles : DGSIE (à paraître).

EGGERICKX THIERRY, ORIS MICHEL, SANDERSON JEAN-PAUL et VILPERT SANDRA, 2011b : *L'évolution de la population de la Belgique aux XIX^e et XX^e siècles*, Monographie 1 de l'Enquête socio-économique de 2001, Bruxelles : DGSIE (à paraître).

LEBOUTE RENÉ, 1997 : *Vie et mort des bassins industriels en Europe – 1750-2000*, Paris : L'Harmattan.

LESTHAEGHE RON, 1977 : *The decline of Belgian fertility – 1800-1970*, Princeton : Princeton University Press.

ORIS MICHEL, 1998 : « Dualisation ou homogénéisation de l'espace wallon ? Un premier éclairage socio-économique », Projet *Démographie, aménagement du territoire et développement durable de la société belge*, SSTC, Programme Leviers d'une politique de développement durable, Working paper n° 9.

RENARD JEAN-PIERRE, 1992 : « Populations et frontières: problématiques et méthodes », *Espace Populations Sociétés*, 1992-2, 167-184.

SANDERSON JEAN-PAUL et EGGERICKX THIERRY, 2010 : « Des outils d'aide à la décision: les indicateurs de condition de vie et de mixité sociodémographique des communes et des quartiers en Belgique », *Cahiers de Démographie locale*, 2009, n° 2, 115-158.

VAN AGTMAAL-WOBMA ELMA, HARMSEN CAREL, DAL LUC, POULAIN MICHEL, 2007 : « Belgen in Nederland en Nederlander in België », *Bevolkingstrends*, 4^e kwartaal 2007, 47-52.

DEMOGRAPHIC DIVERSITY AND MIGRATION PROFILES IN BELGIAN BORDER ZONES

The aim of this paper is to contribute to the understanding of the recent demographic dynamics in the Belgian border zones. First, it points out the demographic diversity of the different border zones. Moreover, it brings an in depth analysis of migrations to and from two border zones: Limburg and Luxembourg. The results suggest that specific migration profiles to these zones are closely related to their particular demographic transformation.

Keywords: border zones, Belgium, population dynamics, migration.

DEMOGRAPHISCHE DYNAMIK UND MIGRATIONSPROFILE IN DEN BELGISCHEN GRENZREGIONEN

Diese Arbeit soll zum Verständnis der jüngsten demographischen Dynamik in den belgischen Grenzregionen beitragen. Einerseits wird die demographische Vielfalt in den verschiedenen Grenzregionen aufgezeigt, andererseits wird eine vertiefte Analyse der Zu- und Auswanderung in zwei spezifischen Grenzregionen vorgestellt: Limburg und Luxemburg. Die Resultate zeigen, dass die spezifischen Migrationsprofile dieser Regionen einen engen Bezug zu deren jüngsten demografischen Veränderungen haben.

Stichwörter: Grenzregionen, Belgien, Populationsdynamik, Migration.

Patrick Rérat, Doris Wastl-Walter	
Éditorial : Mobilités et développement transfrontalier	5
Rachid Belkacem, Isabelle Pigeron-Piroth	
Travail frontalier et développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux.....	13
Philippe Hamman	
La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières : représenter un espace nouveau.....	29
Hervé Munz	
Les (im) mobiles frontières du patrimoine horloger dans l'Arc jurassien	43
Tamás T. Sikos	
Komárom et Komárno : ville divisée – commerce de détail transfrontalier	59
Antoine Beyer, Bernard Reitel	
La gouvernance des transports publics comme mesure de l'intégration transfrontalière en Europe de l'Ouest. L'exemple des trois Eurodistricts de Sarrebruck, Strasbourg et Bâle.....	77
Aurelio Vigani	
Transports, frontière et développement territorial de la Regio Insubrica	95
Rafael Costa, Thierry Eggerickx	
Diversité démographique et profils migratoires des espaces frontaliers belges	113
Samuel Carpentier, Claude Gengler, Philippe Gerber	
La mobilité résidentielle transfrontalière entre le Luxembourg et ses régions voisines : un panorama.....	135
Patrick Rérat, Alexandre Moine, Kevin Gertsch, Philippe Signoret	
La mobilité résidentielle transfrontalière dans l'Arc jurassien franco-suisse	153
Ágnes Erőss, Béla Filep, Patrik Tátrai, Monika Mária Váradi, Doris Wastl-Walter	
Stratégie éducative ou stratégie migratoire ? Les étudiants de Voïvodine en Hongrie	169
Koffi Nutefé Tsigbe	
Frontières et mobilité transfrontalière au Togo sous domination coloniale (1884-1960)	187
Marta Byrska-Szklarczyk	
La frontière de la violence. Les « fourmis » du poste frontière de Medyka comme société expérimentant la frontière.....	201
Patrick Rérat	
Recension	217